

# Le Mag'



Hiver 2014-2015

n° 68

## Ouverture au printemps 2015



**Dossier :**

**Maison de la Vie Locale et École de Musique**

# SOMMAIRE

Conseils Municipaux	3
Intercommunalité	4
Actualités	5-8
Dossier	
Maison de la Vie Locale et École de Musique	9-12
Développement Durable	13
Vie Locale	14-15
Vie Associative et Vie Culturelle	16-17
Centenaire 1914	18
Tribune du groupe d'opposition	18
Infos	19
Agenda	20

## ÉDITO

### 2015, année créative

"Je vous envie d'avoir un environnement aussi passionnant, un milieu naturel d'une si grande richesse, une biodiversité étonnante". Voilà comment Jean-Marie Pelt évoquait le lac de Grand Lieu - qu'il avait découvert le jour même - en introduction de sa conférence le 12 décembre dernier, devant plus de 200 personnes réunies à l'Héronnière.\*



C'est bien cela dont il s'agit : d'un milieu que nous devons préserver par tous moyens, y compris par "l'ouverture de fenêtres" sur son exceptionnelle nature. Après les premiers travaux hydrauliques de la Boire de Malet, la commune signe en début 2015 un "contrat nature" avec le Conseil général de Loire-Atlantique organisant la gestion du site et les conditions de son accès au public.

Petit à petit, notre commune réorganise son rapport à Grand Lieu. 2015 va marquer le début d'un cycle d'appropriation, et de créativité autour de ce lac. "Considérez que c'est un partenariat Culture - Nature" proposait encore Jean-Marie Pelt. Nous sommes exactement sur cette ligne.

2015 sera une année de créativité. Je vous invite à découvrir le dossier central de ce Mag' présentant l'Espace Vie Locale et le Patio Musical, qui - d'ici quelques mois - formeront avec Le Jardin de Lecture le centre nerveux de l'action culturelle et associative de la commune. Un édifice une fois de plus innovant pour continuer la revitalisation de notre cœur de bourg.

Les collectivités doivent maintenir un haut niveau d'investissement même dans un contexte économique difficile. En faisant le choix de façonner une politique locale innovante et consciente des réalités qui nous entourent, vos élus "ouvrent le champ des possibles", pour un territoire soumis à de nombreuses contraintes, et qui doit malgré cela s'inventer un avenir.

Alors que les gênes sonores continuent d'augmenter, alors que l'aéroport continue de menacer la biodiversité du lac de Grand Lieu, vos élus continuent de préparer l'après Nantes-Atlantique. Je le répéterai régulièrement : le transfert de l'aéroport est une nécessité pour l'aménagement durable de notre commune. Sur le plan économique, l'espace libéré par l'aérogare et ses parkings sera mis à disposition de nouvelles entreprises pourvoyeuses d'emplois pour un nombre bien plus important qu'actuellement.

Un avenir meilleur est donc possible tout en préservant notre environnement. Et je le souhaite d'abord pour le bien-être des générations futures. Dans l'attente d'élargir ces vœux à l'occasion de la cérémonie traditionnelle fixée le mardi 13 janvier, je souhaite que chacun d'entre vous puisse débiter 2015 telle qu'il l'aspire, dans la joie partagée.

\* "La Terre en héritage" était le thème de la conférence de Jean-Marie Pelt, organisée à Saint-Aignan de Grand Lieu dans le cadre des conférences de la Maison du Lac.

Jean-Claude Lemasson  
Maire et vice-président de Nantes Métropole

Édition :  
Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu  
Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson  
Directeur de la Rédaction : Pierre Péran  
Responsable du service  
Communication : Myriam Bouet  
Rédacteur en chef : Myriam Bouet  
Rédaction : Myriam Bouet, Jérémy Lesieur.  
Maquette : Optima & Co  
Impression à 2 000 exemplaires,  
papier recyclé 100%, encres végétales et  
label Imprim'Vert : Valpg



Agissez pour  
le recyclage des  
papiers avec  
la Ville de Carquefou  
et Ecofolio.

MEILLEURS VŒUX 2015

Retrouvez, encartée dans  
ce numéro, votre invitation  
à la cérémonie des vœux.

## Extraits de décisions et débats en différé

### Conseil municipal du 15 décembre 2014

#### Composition des commissions municipales

A la suite de la démission de Bernard Seillier, tête de liste du groupe d'opposition, la participation des membres de la minorité au sein des différentes commissions municipales a été réorganisée.

#### Information relative aux élections professionnelles du personnel

Elles ont permis de nommer les représentants au Comité Technique local, selon le principe de parité : 3 titulaires et 3 suppléants pour les représentants du personnel élus par les agents le 4 décembre, et 3 titulaires et 3 suppléants élus municipaux désignés par le conseil municipal. Une nouveauté à partir de cette année, la création d'un Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail dans les communes de plus de 50 agents.

#### Une gestion différenciée des espaces verts communaux au 1<sup>er</sup> janvier

Action n° 4 de l'Agenda 21, les services municipaux pourront s'appuyer sur un guide de référence, réalisé en lien avec un étudiant qualifié. Cette initiative, qui vise la sauvegarde et le développement de la biodiversité et de la diversité paysagère, a pour but de réaliser des économies (consommations d'eau, coûts d'entretien...), et d'inciter les habitants à adopter la même démarche.

#### Subventions aux associations et organismes scolaires de droit privé

- RASED (36 élèves Aignonais concernés) : 300 € (achat de fournitures), et 1 704,28 € (participation aux frais de fonctionnement 2013-2014 à la ville de Bouguenais).

- École Jules d'Herbauges : 20 915 € (fournitures scolaires) et 20 435,61 € (projets pédagogiques, de classes et sorties éducatives).

- OGEC école Saint-Pierre : 9 088 € (prise en charge des frais de déplacement des élèves pour se rendre au restaurant scolaire).

- OGEC du collège Saint-Hermeland (960 €), et foyer socio-éducatif du collège Bellestre (480 €), dans le cadre de la participation aux projets pédagogiques (soit 30 € par élève).

- 53 751,70 € à l'école privée Saint-Pierre, dans le cadre du contrat d'association (2012-2015).

#### Transports scolaires : mise à disposition de coupons pour les communes

Une convention passée avec Nantes Métropole prévoit la mise en place d'un "coupon-groupe circuit scolaire" pour les élèves utilisant les cars de transports scolaires entre l'école Jules d'Herbauges et l'accueil périscolaire, moyennant un coût porté par la commune de 0,85 € par trajet.

#### Budget : emprunt 2014

Suite à la consultation lancée auprès des banques, pour un emprunt de 700 000 € (*lire notre article p. 3 du Mag d'automne*), en vue de financer la part 2014/2015 des travaux de l'Espace Vie Locale/Patio Musical, la proposition du Crédit Agricole a été retenue, au taux fixe de 1,97%. Emprunt soutenu par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) du fait des excellentes performances énergétiques des bâtiments tels que construits.

#### Convention de servitude entre la commune et ERDF rue René Fonck

Dans le cadre de l'extension du restaurant inter-entreprises, une convention de servitude gratuite a été mise en place, afin de permettre à ERDF de conduire ses travaux, qui traverseront la section cadastrée AH n° 362, de propriété communale à ce jour (un transfert à Nantes Métropole est envisagé en 2015).

### Dernière minute PLUm : appel à citoyens

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), en concertation avec les 24 communes, démarre. Elle s'achèvera en 2018, et comprend plusieurs étapes, la première portant sur la concertation publique du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), une des pièces maîtresses du PLUm, qui définira le projet de territoire à l'horizon 2030. Cette première étape est lancée dès 2015, et un appel aux citoyens qui souhaiteraient participer aux réflexions est lancé. Les personnes qui le souhaitent sont invitées à écrire avant le 1<sup>er</sup> février en Mairie, soit par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, ou par mail à : [mgautreau@sagl.fr](mailto:mgautreau@sagl.fr)

### Sécurisation des arrêts scolaires

La commission municipale mixte écoles et déplacements identifiait, le 14 novembre dernier, 20 points d'arrêts présentant un déficit d'éclairage et/ou de sécurisation des accotements, afin de solliciter des aménagements auprès de Nantes Métropole dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. En attendant de voir leur réalisation, la pose d'abris à d'ores et déjà pu être engagée à la Marionnière, au Gros Chêne, La Pouparderie, Port de l'Halbrandière et aux Douze Traits.

### Recensement

Population légale : 3 663 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (*information Insee*).

**Prochain conseil municipal (date prévisionnelle) : lundi 23 février à 20 h.**

**Retrouvez le détail des délibérations sur : <http://www.saint-aignan-grandlieu.fr/Vie-municipale/Les-comptes-rendus-du-conseil-municipal>**

Nantes vient d'être élue à la tête du réseau des 130 métropoles européennes, lors de l'Assemblée générale officielle du 7 novembre à Munich. Cette présidence s'inscrit dans la suite logique de l'engagement fort et constant de Nantes à Eurocities, depuis son adhésion en 1997. Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, succède à Hanna Gronkiewicz-Waltz, Maire de Varsovie. Elle est élue pour une année, renouvelable une fois. La nouvelle présidente d'Eurocities souhaite une présidence forte, fédératrice et mobilisatrice pour renforcer la place d'Eurocities dans le réseau des acteurs européens.

Dans son allocution, Johanna Rolland a présenté les priorités de son mandat :

- Reconnaissance de la parole des villes sur les décisions prises au niveau européen ;
- Investissements publics et services publics locaux ;
- Climat, énergie, environnement ;
- Emploi (un groupe de travail va être initié sur le projet avec une prise de position dès février 2015).

Ces thèmes concernent de près les collectivités et le territoire nantais.

## VÉLO 2015 : L'APPEL A PROJET CITOYEN

En préambule à la tenue de la conférence internationale Vélo City en juin 2015 à Nantes, l'appel à projets vélo 2015 vient d'être lancé, afin de soutenir financièrement les actions et les événements en faveur de la pratique du vélo.

Cet appel à projets citoyens s'adresse aux associations (étudiantes, culturelles, environnementales, sportives...) ou aux groupes de citoyens désireux de promouvoir le vélo. D'un montant maximum de 4 000 €, des subventions seront attribuées aux projets sélectionnés selon différents critères : sensibilisation de nouveaux publics, notamment les plus éloignés de la pratique du vélo, créativité et innovation, pédagogie du projet, recherche de coopération et de partenariat avec des acteurs locaux individuels ou collectifs.

Télécharger et compléter la fiche projet sur [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)

## INTERCOMMUNALITÉ

# Nantes Métropole obtient le label de "French Tech"

*Le 12 novembre dernier, Axelle Lemaire, Secrétaire d'État au numérique, a annoncé la labellisation de "Métropole French Tech" pour 9 candidats : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse.*



Axelle Lemaire (à gauche), secrétaire d'État au Numérique a été labellisée French Tech aux côtés de Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole et de Franckie Trichet, Adjoint au Maire de Nantes en charge du numérique. "Vous faites partie de la catégorie révélation", a dit Axelle Lemaire.

© Patrick Garçon / Nantes Métropole

L'obtention de ce label vise à faire émerger, sous une identité commune "French Tech," les champions du numérique sur les territoires et d'en améliorer la visibilité à l'international.

"Cette labellisation met en évidence la fertilité de notre territoire économique et le dynamisme de notre écosystème numérique", indique Johanna Rolland.

"Nantes compte jouer pleinement son rôle dans cette nouvelle équipe de France du numérique et dispose de tous les atouts pour faire partie des territoires les plus attractifs, créatifs et compétitifs en matière d'excellence numérique," souligne Franckie Trichet.

L'équipe Nantes Tech sera le relais pour faire connaître aux entreprises du territoire les dispositifs nationaux, existants et en cours d'élaboration, de la French Tech. L'objectif fixé avec Nantes Tech est entre autres de contribuer à la création de 10 000 emplois supplémentaires

d'ici 10 ans et de donner naissance à 10 "Tech champions" nantais d'envergure internationale.

Le croisement du numérique et des filières d'excellence du territoire telle que par exemple la filière d'avenir "aéronautique-naval-matériaux" trouve écho à Saint-Aignan de Grand Lieu et Bouguenais avec l'I.R.T. Jules Verne, centre d'innovation technologique au cœur du D2A.

### Les chiffres clés du numérique à Nantes

- 19 200 emplois (+ 21% entre 2009 et 2012).
- 1 420 entreprises, (+ 40% entre 2008 et 2012).
- 170 créations d'entreprises par an.
- 1 200 diplômés par an.
- 500 événements par an.

Plus d'informations sur Nantes Tech : [www.nantestech.com](http://www.nantestech.com)

Plus d'informations sur la French Tech : [www.lafrenchtech.com](http://www.lafrenchtech.com)

# A la reconquête de la Boire de Malet



En octobre, deux bûcherons du SBVGL ont travaillé pendant une quinzaine de jours à l'entretien de la Boire.

## SIGNATURE D'UN CONTRAT NATURE

Le Département a approuvé, en octobre 2013, le principe de création de partenariats dénommés "Contrats Loire-Atlantique Nature" destinés à soutenir les communes dans leurs politiques de préservation des milieux naturels. Au dernier conseil municipal, les élus ont adopté un Contrat Nature avec le Conseil général pour la gestion de certains espaces naturels dans la commune.

Cette convention apportera un appui financier du Département de 30 000 €, pour un certain nombre d'actions d'entretien (lutte contre la jussie, fauches tardives avec export, pâturage extensif...) mais aussi pour la réalisation de travaux de mise en valeur des sites. Déjà deux sites sont ciblés dans la convention : La prairie des orchidées (derrière la Pavelle) et la Boire de Malet (*Lire ci-contre*).

En plus d'un suivi naturaliste, ces deux espaces seront aménagés pour un accès public (construction de plateformes) offrant ainsi aux promeneurs une fenêtre paysagère sur la Boire de Malet (deux aménagements) et sur la Prairie aux Orchidées (un aménagement). Des panneaux de signalisation permettront aux visiteurs de découvrir les lieux à travers un parcours d'interprétation. A suivre...

**A l'arrière du bourg, dans cet espace naturel où les ruisseaux des Épinais et de la Bretagnerie font leur jonction en Boire de Malet avant de gagner les eaux du lac, une végétation envahissante, voire invasive, avait fini par coloniser les rives, contrarier le cours de l'eau et refermer le milieu sur une biodiversité dès lors appauvrie.**

large en bordure de la boire et curé 80 cm de boue", explique Ludovic Anizon, responsable du chantier pour le SBVGL.

Le chantier de curage de la Boire de Malet est le dernier chantier du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA), signé avec le SBVGL sur 4 ans. Entre 2010 et 2014, par le biais de ce CTMA d'un budget total de 114 000 €, toutes les communes riveraines du lac ont bénéficié de curage et de désencombrement et près de 30 km de douves de marais ont été entretenues sur les marais de Grand Lieu.

## Du bois valorisé

Il y avait du bois en quantité, la commune a choisi de le valoriser. La société coopérative Bois Énergie 44 le transforme en bois de chauffe. Ils sont parvenus à en tirer 47 tonnes de plaquettes, malgré les difficultés d'accès. "Le sol des marais est peu porteur pour les engins lourds, la mission était donc délicate pour y acheminer une déchiqueteuse qui pèse quinze tonnes", explique Nicolas Hazard, de la société Bois Énergie 44. "Les 47 tonnes de bois sont parties au séchage. Elles alimenteront bientôt des chaudières collectives du pays de Retz.

La Boire de Malet a eu le droit à un vrai coup de jeune. "Ces travaux hydrauliques n'avaient pas été réalisés depuis plus de quarante ans", explique le maire, "c'était un milieu ouvert, qui s'est refermé progressivement au fil du temps... La commune se devait d'agir." Et d'ajouter : "L'homme oublie qu'il a le devoir d'intervenir dans la nature qui l'entoure... pas pour la dégrader mais pour l'entretenir."

La commune a mené cet important travail d'entretien en partenariat avec le Syndicat du Bassin-Versant de Grand-Lieu (SBVGL) qui a financé entièrement les travaux. "Nous avons désengorgé 600 mètres de long, rouvert sur 5 et 10 mètres de

## Le Saviez-vous ?

Aux origines, [...] le bourg de la commune s'est implanté en retrait des limites hivernales du Lac. Celui-ci s'annonce juste derrière la fontaine Saint-Rachoux par un cours d'eau qui s'enfonce à travers une imbrication de roselières, de massifs boisés et marécageux vers les eaux plus profondes de la Boire de Malet, puis du Lac de Grand Lieu. [...] Le bourg était à sa création un village de pêcheur et offrait une fenêtre sur le lac.

\*Extrait de l'ouvrage : Une maison particulière de mon Bourg, le Presbytère - 1996 CAUE de Loire-Atlantique.

# Rythmes scolaires

## satisfecit pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Avec 25 ateliers proposés par 12 intervenants extérieurs et 13 agents municipaux, la fréquentation atteint en moyenne 83% (élèves de maternelle et primaire).



Des activités nombreuses, de qualité, et une fréquentation élevée : le premier constat, après un trimestre de fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires, corrobore l'avis très favorable qui avait accom-

pagné la validation de notre Projet Éducatif de Territoire (PEDT) par l'Éducation Nationale.

Le groupe d'appui départemental écrivait : "Projet cohérent, bien

construit, impliquant les acteurs éducatifs locaux. Les objectifs éducatifs et l'organisation sont clairement présentés. L'intérêt de l'enfant est présent et l'avis des familles pris en compte. L'organisation des temps est rigoureuse et précise."

Les enfants sont inscrits par périodes scolaires, de manière à bénéficier d'un ensemble d'activités par roulement. Quelques petits aménagements ont néanmoins été portés en 2<sup>e</sup> période, après les vacances d'automne. Aménagements visant à apporter plus de souplesse dans la participation des plus petits aux ateliers, en raison de leur plus grande fatigabilité, et à adapter un partage des locaux avec les enseignants ayant besoin de réaliser des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) au cas par cas, de 15 h 30 à 16 h 30.

Ces deux dispositions ont été actées en conseil municipal le 15 décembre dernier.

## Étude Jeunesse

# les jeunes consultés

La commune a initié une étude jeunesse l'été dernier. L'actualisation en 2013 de l'analyse des besoins sociaux de la commune, mise en place lors du précédent mandat, faisait en effet apparaître des constats : précarité dans l'emploi, attachement à la commune, difficulté à trouver un logement pour y rester, problèmes de mobilité, mais aussi méconnaissance des véritables besoins et attentes des jeunes.

L'étude, menée avec des experts de l'Éducation Populaire (les Francas et Cemea), a déjà permis de réunir une centaine de jeunes de 11 à 25 ans, lors de rencontres de proximité, organisées par tranches d'âges et

en plusieurs lieux : Espace Jeunes, skate-parc, café du Lac, collèges et lycées de Bouaye...

Le 29 novembre dernier, un échange était organisé avec des jeunes, s'exprimant sur des propositions issues de ces rencontres de proximité. Les thèmes abordés étaient liés à la mobilité, les sports, les loisirs, la culture, l'espace public, l'expression publique, l'autonomie.

Samedi 17 janvier prochain, à l'occasion des Assises de la Jeunesse, les jeunes porte-paroles présenteront leurs réflexions aux élus. La municipalité pourra alors se saisir des éléments communiqués, afin d'élaborer un programme pour la jeunesse.



Une dynamique a été créée. Elle permettra également d'envisager aussi, de manière concertée, le projet de création d'une nouvelle Maison des Jeunes.



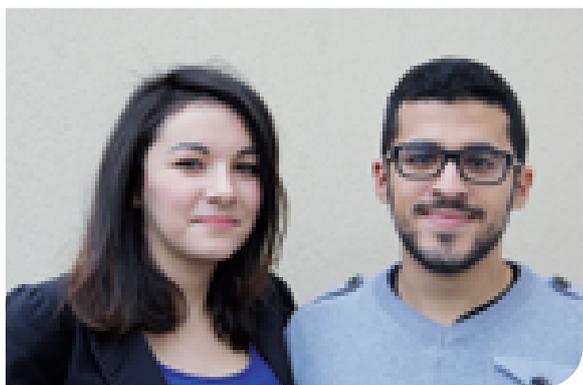
## Installation du nouveau conseil municipal enfants

Suite au renouvellement d'une partie des effectifs du conseil municipal enfants, de nouveaux élus ont rejoint l'instance, élus par leurs camarades de classe des écoles élémentaires de la commune : Aubane Nourry, Élise Chaignon-Rousseau, Kendria Prou, Rose Bourdier, Mathis Lefort pour l'école Jules d'Herbauges, et Ewald Deniaud pour l'école Saint-Pierre. Ils viennent compléter l'équipe en place : Inès Bard, Inès Farhat-Michaud, Romane Duarte Da Silva, Sharys Baron, Jawen Brunet. La séance d'installation avait lieu le 15 novembre dernier.

## Village du Moulin des Rives

### Un nouveau couple à proximité des résidences seniors

Younes et Malika Zegai, 25 et 24 ans, tout jeunes mariés, ont emménagé courant novembre dans le logement réservé du Village du Moulin des Rives, près de l'Habitat Seniors. Hébergé par Aiguillon Construction, en lien avec l'association Nantes Renoue, le jeune couple organise des animations et apporte, par sa présence, un réconfort aux résidents, restant à leur disposition en cas de besoin.



### Les décorations du marché de Noël fabriquées par les résidents

Lampions, cristaux de neige en peinture, pliage... Enthousiasme des résidents lors des deux ateliers organisés salle Madeleine Huet, les 24 novembre et 4 décembre.



## Conférence

“Rivalités et jalousies entre enfants”, une conférence animée par Agnès Guillauby, psychologue de l'ARIFTS (Centre de formation de travailleurs sociaux en Pays de la Loire), a réuni 34 participants le 4 décembre dernier au multi-accueil. Une initiative du Relais Assistantes Maternelles à destination des parents, professionnels de la petite enfance, employés de garde à domicile des communes du Sivom de Bouaye.

## Notre politique sociale à l'honneur

Le CCAS de Saint-Aignan de Grand Lieu représente dorénavant, avec sept autres CCAS, l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de Loire-Atlantique depuis la dernière assemblée générale. L'UDCCAS, acteur incontournable de l'action sociale locale, est un lieu de réflexion et d'actions sur les politiques sociales, au service des communes membres, et de leurs administrés.

Valérie Lieppe de Cayeux, 1<sup>re</sup> Adjointe chargée des Solidarités, de l'Insertion Sociale et Professionnelle, a ainsi été élue vice-présidente. Elle est référente, avec Dominique Le Berre, Adjointe aux Solidarités à la Chapelle-sur-Erdre, de la commission handicap, et représentera l'UDCCAS au sein des instances qui se rapportent au handicap et à la jeunesse.

## Les Banques Alimentaires de France ont fêté leurs 30 ans

A cette occasion, la Banque Alimentaire de Loire-Atlantique, sise rue René Fonck depuis fin 2012, organisait une porte ouverte le 14 octobre dernier. La BA 44 en quelques chiffres : 1 600 tonnes de produits distribués chaque année, 16 salariés, 80 bénévoles, pour plus de 13 200 bénéficiaires, grâce à 106 associations partenaires, et une distribution journalière à 30 associations toute l'année, cinq jours par semaine.



© Anita Mestre

# La salle Polyvalente rénovée en 2016

## ATELIERS MUNICIPAUX : LES TRAVAUX SE TERMINENT EN FÉVRIER

Le n° 67 du Mag' l'avait évoqué à l'automne dernier, au début des travaux. Pour rappel, il s'agit d'étendre les capacités de rangement des ateliers municipaux devenus trop restreints et d'en profiter pour construire cinq cellules d'environ 20 m<sup>2</sup> chacune pour assurer le stockage de matériel associatif. Au bout du chemin des Sablonnières, les travaux s'achèveront dans un peu plus d'un mois.



## UNE ESPÈCE PROTÉGÉE A L'ÉGLISE

Mené à l'échelle du département, un projet de prospection et de protection des combles d'églises pour les chauves-souris est en cours à Saint-Aignan de Grand Lieu. Financé par Nantes Métropole et voté lors du dernier conseil municipal, une convention a été passée avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB) afin qu'il continue son travail de protection de l'espèce. Pour l'histoire, le 26 mai 2014, le GMB - association d'étude et de protection des Mammifères sauvages de Bretagne a pu observer une colonie de pipistrelles communes (Pipistrellus), une dizaine maximum, dans les combles de l'église. L'association y mènera des actions spécifiques de recensement, de protection et de sensibilisation sur ces mammifères rares, protégés, et remarquables indicateurs de la qualité de l'environnement.

*Dans la continuité de "l'opération à tiroirs" qui consiste à mieux adapter les équipements communaux aux pratiques, la salle polyvalente est la prochaine sur la liste.*

Depuis 2008, la municipalité mène un travail de requalification des bâtiments avec l'ensemble des acteurs de la Vie Locale. L'objectif ? Répondre aux besoins des associations et des habitants par une meilleure identification de chacun des lieux\*. Après la Médiathèque en 2011, l'Espace Vie Locale qui ouvrira au printemps prochain (NDLR : Lire en page dossier), ce sera bientôt le tour de la salle Polyvalente.

## Pour une salle plus conforme

En avril 2013, la municipalité avait rencontré les associations utilisatrices de la salle Polyvalente. Il y a quelques semaines, les élus ont adopté le scénario d'aménagement de la salle et lancent ce mois-ci la consultation à maîtrise d'œuvre. *"Au-delà d'une mise aux normes obligatoire au regard de son accessibilité au handicap, le bâtiment ne répond plus à sa dénomination : aujourd'hui, cette salle n'est plus polyvalente. Un constat partagé avec les associations qui l'utilisent. La formule peut faire sourire mais cet équipement construit au début des années 80 doit retrouver l'usage de son nom",* explique le Maire.

Chaque jour, elle accueille de multiples utilisateurs : roller, danse, batucada, tennis, capoiera, multisport, théâtre-enfants, football (en cas d'intempérie), gym entretien, handisport de l'Adapei, etc, autant d'activités différentes qui partagent la salle principale ou la mezzanine. Sans compter que les écoliers l'utilisent, que la protection civile y a un local ou bien que le basketball de Pont-Saint-Martin s'y entraîne... *"La salle principale à vocation à accueillir plus de sports collectifs de balles comme le handball par exemple."*

Début des travaux : premier trimestre 2016. Ouverture au public prévue en septembre 2016. Les prochains numéros du Mag' auront l'occasion d'y revenir.



## Les grandes lignes du scénario

- Modification de l'entrée principale.
- Les sols vont être changés (salle sportive et mezzanine) et adaptés au handisport et à l'usage tous publics.
- Création d'un hall d'entrée, d'un espace de convivialité sous la mezzanine et d'aménagements des espaces communs (toilettes, rangements, vestiaires...).
- Un ascenseur est prévu afin de rendre accessible l'étage aux personnes à mobilité réduite.

*"La Pavelle bénéficiera également d'aménagements une fois que certaines salles y seront libérées avec l'ouverture de l'Espace Vie Locale et du Patio Musical",* précise le Maire en ajoutant *"nos équipements s'entremêlent et nous menons les projets les uns après les autres pour, qu'à terme, tous nos équipements soient précisément adaptés à leurs pratiques."*

\* Bâtiments à vocation sportive : la Pavelle et salle Polyvalente.

\* Bâtiments à vocation culturelle et loisirs : Espace Vie Locale, École de Musique, Médiathèque.

\* Bâtiments à vocation culturelle (spectacles, théâtre...) et réceptions (mariages, fêtes...) : salle de l'Héronnière.

# La maison de la Vie Locale bientôt ouverte

*Troisième grand équipement du précédent mandat, voté par le conseil municipal le 16 avril 2012, la maison de la Vie Locale est sur le point d'être achevée. Cet espace dédié aux associations et aux pratiques amateurs, associé à l'École de Musique et à la Médiathèque (ouverte depuis 2011), se présentera au cœur du bourg comme un triptyque culturel. Le temps des études et de la construction (démarrée le 20 novembre 2013), le projet aura mis près de deux ans et demi à voir le jour, avant son ouverture au printemps prochain. Le point sur un chantier concerté et adapté dans ses moindres aménagements.*

Une étude préalable détaillée, avait été réalisée en 2011 par le Cabinet Arjuna et portait sur les besoins et les attentes des futurs utilisateurs de l'équipement. Elle affichait deux ambitions :

► Préserver le bâtiment de l'ancienne mairie et le valoriser par un équilibre harmonieux des surfaces contemporaines à créer.

► Réaffecter les différents équipements municipaux, largement sur-occupés, à leur vocation première : l'Héronnière pour les spectacles, les événements communaux et les manifestations privées, la Pavelle pour les pratiques sportives et la salle polyvalente, dont l'accueil et les sols

seront rénovés en automne 2016, pour des usages plus diversifiés.

Le choix de l'architecte aura été minutieux. Un concours sur esquisses enregistrant plus de cinquante candidatures avait permis une première sélection d'une quinzaine de candidats. Puis le concours avait conduit à la présentation de trois esquisses et le choix final s'était porté sur le projet d'un cabinet d'architectes nantais (Berranger & Vincent).

## Un chantier contrarié par les intempéries

Le chantier particulièrement complexe (beaucoup plus que la Médiathèque) a mobilisé 19 corps d'état.

Il a nécessité une coordination sans faille. Et une adaptation aux aléas consécutifs à de nombreuses intempéries qui, dès le départ, ont compliqué le travail des entreprises de terrassement.

Mais le "challenge" a été relevé, pour aboutir à une réalisation équilibrée, de 807 m<sup>2</sup> de surface utile, réfléchi dans ses moindres aménagements, et ce en lien avec les utilisateurs futurs. Avec des ajustements nouveaux apportés pour optimiser les fonctionnalités, par rapport au projet initial. Un casse-tête, parfois, car le coût du projet s'était mis à enfler, atteignant 2,4 millions €. La volonté municipale a été de s'en tenir à la lettre du budget initial (2 056 362,24 € HT), réalisant ainsi plus de 300 000 € d'économies sans dénaturer le projet.

Il a donc fallu faire des choix, obtenir des économies d'échelles en procédant à des recadrages en cours de chantier. Ainsi, l'installation de faux-plafonds dans les salles d'arts plastiques a-t-elle été abandonnée au profit d'une esthétique plus dépouillée qui s'apparente à l'esprit loft des ateliers d'artistes.

En contrepartie, certains équipements ont été améliorés : le choix de l'ascenseur par exemple, à la suite d'une concertation avec le groupe de travail sur le handicap. La cage d'ascenseur est passée d'une norme de largeur de 90 cm à 110 cm afin de permettre l'accès à un fauteuil roulant électrique.

Enfin, certains décors et matériaux ont pu être préservés. Les murs de pierres du vieux bâtiment ont subi les outrages d'une saison très pluvieuse (cf. encadré page 12), mais ils ont été pour l'essentiel préservés, pour ne pas dire sauvés. De même, le sol en tommettes de l'ancien accueil mairie a été sauvegardé. Ce n'est pas un moindre détail, ni une petite satisfaction !

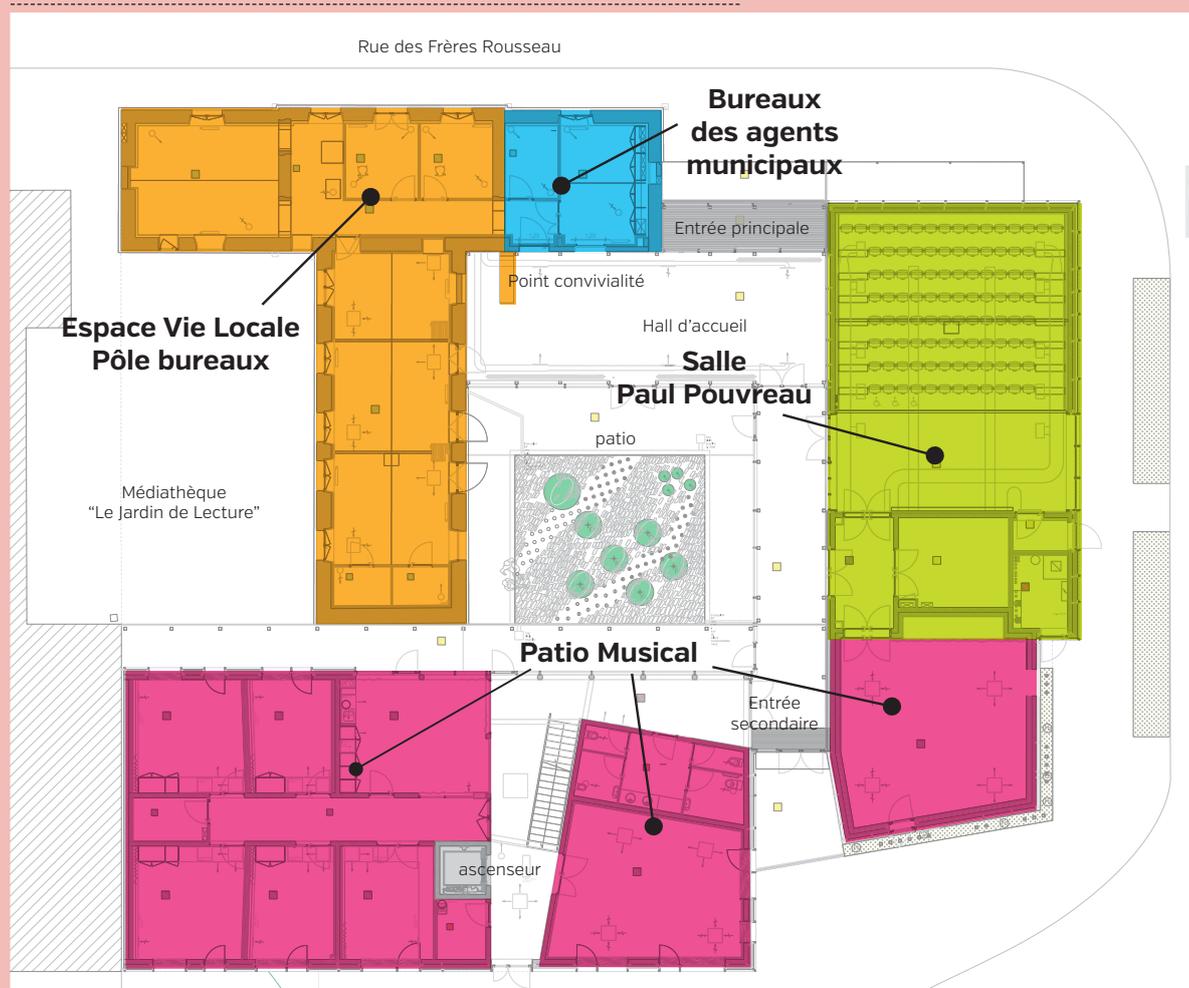
Patrick Bague,  
Adjoint aux Travaux



# Espace Vie e

*Une architecture de dialogue s'ouvre, pour trois espaces dont les noms viennent d'être choisis, et finalisent le pôle socio-culturel annoncé, avec la Médiathèque "Le Jardin de Lecture".*

## Espace Vie Locale - Patio Musical - Salle Paul Pouvreau - Rez-de-chaussée



© Berranger & Vincent, architectes - Nantes.

L'ensemble comprend deux espaces distincts : **"L'Espace Vie Locale"**, lieu dédié aux associations (sièges associatifs, bureaux mutualisés, bureaux des agents municipaux et salles d'arts plastiques), et **"le Patio Musical"**, dédié aux pratiques de l'École Municipale de Musique et associations pratiquant la musique ou le chant.

Ces deux ensembles s'articulent autour d'espaces communs, **"la salle Paul Pouvreau"**, d'une jauge de 100 personnes en gradins, composée d'une scène modulable en configuration à plat ou théâtre, pour l'organisation de conférences, concerts d'élèves, petits spectacles, certaines répétitions, les films-

conférences Connaissance du Monde... et le hall d'accueil, pour l'attente, la gestion des flux, la mise en place d'expositions, avec un espace de convivialité permettant de préparer des collations ou vins d'honneur.



Au centre, un patio favorisant la détente, le repos.

*"Si l'équipement a été conçu pour répondre aux besoins et attentes des utilisateurs, nous souhaitons également donner les moyens de créer une dynamique, et permettre de faire vivre, sur un événement donné, plusieurs lieux" explique Anne Nail, Adjointe à la Vie Associative et au Sport.*

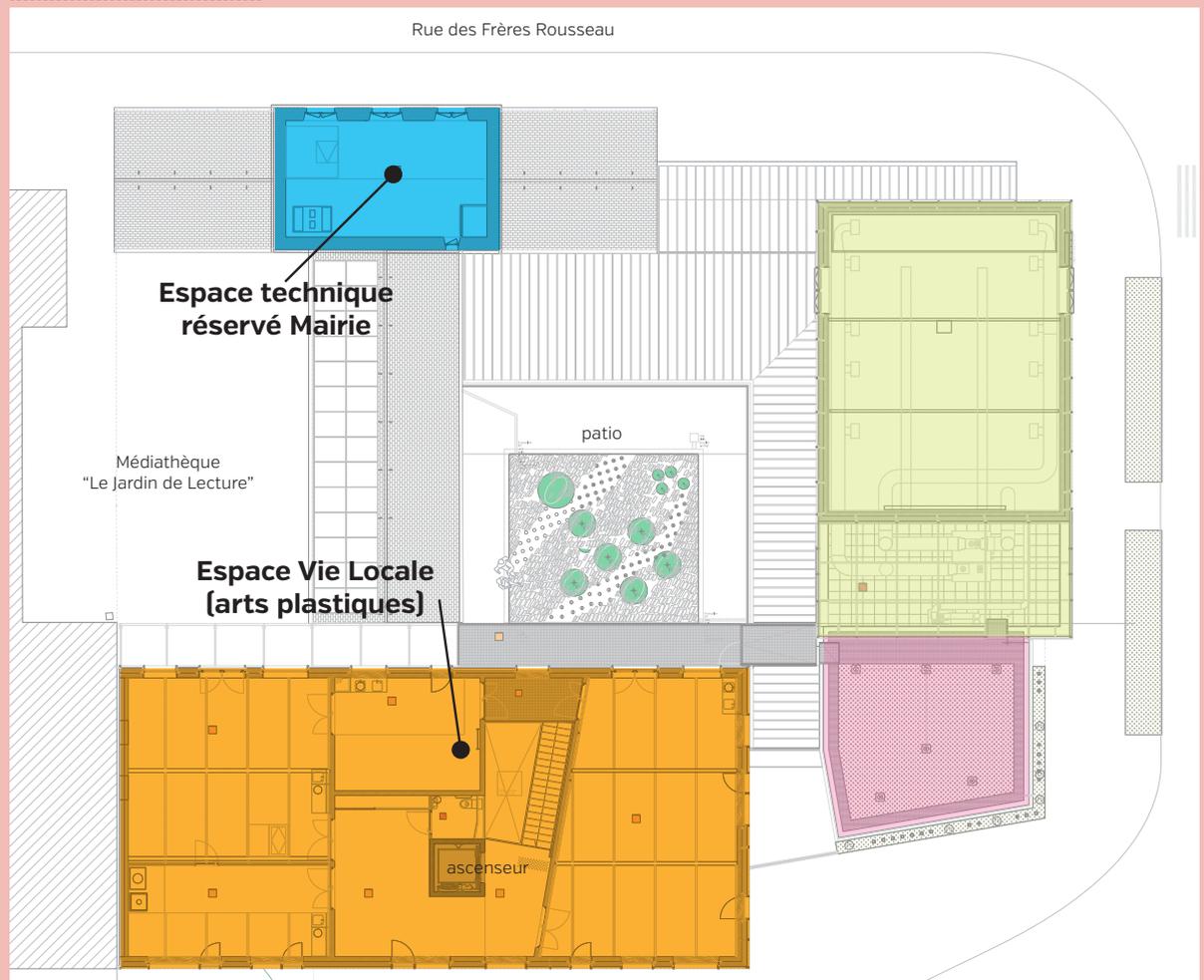
A titre d'exemple, certains événements communaux, tel le salon d'art organisé chaque année à l'Héronnière, pourraient trouver écho dans l'organisation d'expositions ou d'animations co-organisées avec les associations volontaires.

# Locale, Patio Musical et salle Paul Pouvreau

suite à l'invitation faite aux Aignonais d'exprimer leurs idées. Trois lieux qui s'articulent en un,



## Espace Vie Locale - Étage



### Une salle d'expression au nom de Paul Pouvreau

"En ce début 1967, Paul Pouvreau vient chez moi et m'annonce : nous allons faire faire de la gymnastique à nos jeunes. C'est ainsi qu'est née l'ALC\*." Ce souvenir précis est rapporté par Maurice Giraudet, président de l'ALC 1967/68 (cf. le Mag' été 2010). Et, après la création des sections de gym, de volley et de football, ajoute-t-il, "Paul s'est mis à donner des cours de musique". Ainsi était Paul Pouvreau, un homme de bienveillance et de sollicitude qui a beaucoup fait en son temps pour la

jeunesse de Saint-Aignan, et pour le sport et la musique qu'il pratiquait lui-même. Peu avant sa disparition le 5 décembre 2013, il lançait toujours les boules et jouait du saxo.

Paul Pouvreau a été maire de notre commune de 1977 à 1989. On lui doit de très nombreuses réalisations : la salle polyvalente et le stade Jean Bertin, l'école Jules d'Herbauges et l'aménagement du Pressoir, la conservation et l'embellissement de l'église, du presbytère et du centre-bourg, la bibliothèque municipale et les débuts de l'informatique scolaire, etc.



Le conseil municipal a voulu associer le nom et le souvenir de Paul à l'espace le plus symbolique d'un équipement dédié au monde associatif et à la pratique culturelle et musicale.

\* Association Loisirs et Culture.



© Patrick Bague

## Valorisation d'un patrimoine ancien

Le bâtiment de l'ancienne mairie remonte à 1842 où fut prise la décision de construire une école communale. Premier équipement à usage communal, il abritait une salle de classe (dans l'ancienne salle du conseil), un logement de fonction à l'étage (pour l'enseignant) et le siège de la mairie\*.

Dans le souci de préserver et de valoriser ce patrimoine, l'ensemble du bâtiment a été complètement remis en état : toiture refaite à l'identique, conservation des pierres de tuffeau et du carrelage situé dans l'accueil de l'ancienne mairie, reconstruction de l'ancienne salle du conseil. Celle-ci avait dû être fermée au public quelques jours avant l'entrée en service du nouveau bâtiment de la Place Milléna, en raison d'un risque d'effondrement de la charpente.

Les murs extérieurs ont pu être sauvés, à l'exception d'un pan de la façade

arrière qui s'est écroulé pendant les travaux. Le bâtiment a été adapté aux nouvelles normes sismiques.

*\*Source : Recherches du groupe histoire "Sur les Pas d'Amani".*

## Performances environnementales

Le nouveau bâtiment répond à la norme RT 2012 de performance énergétique. Il est raccordé au réseau de chaleur "filiale bois", créé lors du mandat dernier, qui alimente déjà la maison de l'enfance

et la Médiathèque. En outre, le choix de matériaux de qualité, notamment les isolants et une anticipation des confort hygrothermiques permettent d'aller au-delà de la réglementation en vigueur. Enfin, l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture va fournir le bâtiment en électricité.

Dans un autre domaine, la réutilisation de matériels existants dans l'ancienne mairie (menuiseries extérieures et porte d'entrée principale, récentes), contribue à l'offre d'un équipement durable et performant.



© Patrick Bague

## Organisation de l'accès et stationnements

Un stationnement sera organisé à l'arrière du bâtiment, via la route du Grand Fief, et des places réservées seront aménagées le long de la route transversale, en lien avec le parking situé à l'arrière de la Médiathèque.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Le parking vélo des Festifolies primé

*L'ensemble des actions "Développement Durable" des Festifolies ont été saluées par le réseau métropolitain Éco-Événement... et plus particulièrement le parking à vélo, honoré parmi 35 actions innovantes de l'année, mieux, primée comme l'une des cinq meilleures !*

Déjà en 2011, la pratique avait réussi ; cette fois-ci, elle est reconnue innovante à l'échelle de Nantes Métropole et donnera peut-être des idées... A partir de 70 palettes livrées par des entreprises Aignaines, deux bénévoles (Lionel Biton et Alain Galliano), deux élus (Fabien Guérizec et Daniel Coutant) et un agent municipal (Graziella Guinée) ont créé cet aménagement de 120 garages à vélo. Le week-end du festival, cinq jeunes se sont relayés, encadrés par Vincent Aubron, directeur de l'Espace Jeunes, afin d'assurer l'accueil des cyclistes et la surveillance du matériel.

*"Près de 480 vélos garés et autant de cyclistes reçus. Une réussite*

*pour ce dispositif qui a permis aux jeunes d'être acteurs de la fête. Ils ont grandement assuré le lien avec les cyclistes... C'est aussi ça l'esprit Durable",* explique Fabien Guérizec élu délégué à l'Agenda 21 et au Développement Durable. Un éco-projet exemplaire de A à Z puisque les palettes ont ensuite été reprises par une société de recyclage.



### LES ÉCO'BRÈVES...

#### ► Anti-gaspi et tri des déchets !

Du 24 au 28 novembre dernier, la semaine Européenne de réduction des déchets était placée sous le signe du zéro gaspi et du tri des déchets à l'école. Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire en pesant chaque jour les restes des repas, en partenariat avec Restoria, prestataire de la restauration des écoles.

Dans la même semaine, les élèves des deux écoles ont reçu de la commune une "cocotte en papier" qui rappelle de manière ludique les bases du tri et du recyclage. Quand l'origami\* devient une activité durable !



\*"Origami" a pour origine la combinaison des deux termes japonais "Oru" et "Kami" signifiant respectivement "art de plier" et "papier".

#### ► Des chaussées plus durables

En septembre dernier, les routes du Grand Pré et de la Presqu'île du Dun ont été reprises par des Enrobés Coulés à Froid (ECF). Cette technique déjà utilisée depuis plusieurs années sur la métropole a l'avantage d'être fabriquée sur place, permettant ainsi de réduire les transports de matériaux, les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Ses caractéristiques (souple, incassable, imperméable) font que l'eau s'infiltré moins et n'abîme pas la structure de la route, améliorant ainsi la durée de vie des chaussées et diminuant ses coûts d'entretien.

#### ► Côté Agenda 21...

##### Action 20 - Créer des jardins partagés et/ou familiaux

En partenariat avec l'association Tous au Jardin, la commune invite celles et ceux qui veulent jardiner... mais qui n'ont pas de jardins, à se manifester. Des habitants tiennent des terrains à leur disposition.

##### Action 24 - Améliorer la prise en compte des handicaps

Retrouvez à la Médiathèque : des livres en braille prêtés par l'Institut des Hauts Thébaudières.

## Le Détritivore Acutus, une espèce en voie d'apparition

Espèce en voie d'apparition, ce spécimen mesurant plus de 2 mètres et lourd de 49,99 kg se nomme Détritivore Acutus. Les chercheurs naturalistes sont formels, le Détritivore porte une particularité anatomique rare : il possède deux estomacs, un bleu et un jaune. Seule certitude à ce jour : il ne digère pas du tout le verre.

Le Détritivore se nourrit exclusivement de bouteilles plastiques, restes de nourriture, sacs plastiques, barquettes, cartons, serviettes papier, etc. Afin de protéger cette espèce en voie d'apparition, et parce que le Détritivore Acutus joue un rôle prépondérant pour la préservation de la planète, il est nécessaire de contribuer à son bien-être en triant les déchets.



Retrouvez-le sur l'ensemble des manifestations municipales !

# Beaucoup de monde au marché de Noël

Plus d'une vingtaine d'exposants, des animations, des jeux et des ateliers pour enfants, des dégustations et un concours, sans oublier l'arrivée surprenante du Père Noël... la magie s'est installée, ce samedi 13 décembre, à la salle polyvalente, rassemblant toutes les générations pour fêter Noël... un peu avant l'heure.



Les tours de magie, l'atelier pâtisserie de Laurent Martin, le stand maquillage... autant d'animations qui ont enchanté les enfants.



Les exposants proposaient des idées de cadeaux pour les fêtes de Noël.

Tout l'après-midi, le Père Noël a multiplié les photographies avec les enfants !



Les gagnants du jeu-concours sont repartis avec les deux paniers garnis offerts par les commerçants-artisans de la commune. A l'autre bout du bar, on dégustait les huîtres offertes par l'ostréiculteur Hervé Corcaud que vous retrouvez chaque dimanche matin, parking du centre commercial, de septembre à mai.

## Les Aînés réunis autour d'un goûter



Les seniors ont également célébré Noël avec le traditionnel goûter offert par la commune. Après la collation, les 94 convives ont fredonné les chansons de l'orchestre Musette et Compagnie. En fin d'après-midi, la municipalité a offert un coffret gourmand à chacun. A l'image de Madame Claudine Arnaud (notre photo), ravissante de gaieté, ce moment est l'occasion pour Valérie Lieppe de Cayeux, Première Adjointe aux Solidarités, Pascale Destrumelle, déléguée à l'action en faveur des personnes âgées et Jacques Lamazière, conseiller municipal en mission sur la gestion du handicap, de souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.



### Concert de Noël : église comble !

Une représentation des élèves, de l'orchestre, et des professeurs de l'École de Musique, avec voix et instruments dans une ambiance chaleureuse. Une soirée musicale qui a conclu en beauté les célébrations du Noël Aignonais.

# Le salon d'art un rendez-vous apprécié

Chaque année en automne, la grande salle de l'Héronnière se transforme pendant 10 jours en un salon d'art toujours apprécié des artistes et amateurs. Avec 1 500 visiteurs réceptionnés, le salon aignonais affirme son succès pour sa 21<sup>e</sup> édition. Réunis autour de l'invité d'honneur, le peintre figuratif Éric Cabanas, 28 artistes peintres et sculpteurs ont exposé près de 120 œuvres.

Côté peinture, le prix du jury a été attribué à David Chauvin pour "Chose et Pousière", et le prix du public

à Ganse alias Agnès Rollet Challemel du Rozier pour son tableau "Offrande".

Quant aux sculpteurs, le prix du jury est revenu à Bernard Nicolas pour sa création "Électrique" et le prix du public est allé à Pascal Gautron Davy pour "A la folie".

Dans l'esprit du soutien à la création et dans le but de constituer un patrimoine artistique, la commune a acheté une œuvre d'Amélie Vogel "Favela", pour la somme de 800 €.



## Conférence "la Terre en héritage"

Connu grâce à ses interventions et documentaires pour la TV, la radio et ses multiples ouvrages sur les plantes ou l'écologie, Jean-Marie Pelt est intervenu sur l'urgence écologique et les menaces qui pèsent sur le climat, la biodiversité et la santé. Un événement de la Maison du Lac de Grand-Lieu qui s'est déroulé à la Salle de l'Héronnière le 12 décembre dernier et qui a attiré plus de 200 personnes.

*avec amour, nous l'exploitons. Ce n'est pas de l'avoir labourée un jour, c'est de l'avoir brutalisée. Les premiers jardins ont été faits par des femmes, de manière toute féminine... Ensuite on a pris des socs, puis des tracteurs, puis d'énormes bulldozers et maintenant on casse tout. On a droit aux technologies, on n'a pas le droit d'en faire un mauvais usage - je suis convaincu que les dérèglements écologiques viennent d'un profond désintérêt pour la terre. Le fait de ne pas l'aimer, tout part de là",* expliquait Jean-Marie Pelt.

*"Le problème, c'est le rapport complètement inadéquat avec la nature : au lieu de la jardiner*



© Pierre Péran

## Téléthon : plein succès !

Une centaine de bénévoles (coiffure, maquillage, couture, bar, technicien, cuisinier, machiniste...), une trentaine de sponsors, près de 700 spectateurs venus applaudir les 18 artistes à la salle de l'Héronnière (chanteurs, comédiens, figurants, musiciens, danseurs...) : le Téléthon Aignonais est une réussite ! Ce sont près de 14 200 € récoltés qui seront remis à l'AFM TÉLÉTHON (soit plus 3% par rapport à 2013). La municipalité s'est associée à la cause en remettant un don de 1 000 € et en mettant à disposition pendant plusieurs jours les salles de l'Héronnière et de la Pavelle.



Les 6 et 7 décembre derniers, le Téléthon Live organisait le spectacle "Le Mur".

# Paul Pineau va passer la main

*Depuis sa naissance il y a 4 ans, le Saint-Aignan Football Club n'en finit pas de grandir. Rencontre avec Paul Pineau, président... pour sa dernière saison.*



Paul brandit fièrement le maillot-souvenir signé par les seniors 1, après leur élimination au 4<sup>e</sup> tour de Coupe de France. Souvenir d'une belle rencontre.

## Le Mag' : Les résultats sportifs sont remarquables. Peut-on dire que le football aignonais s'installe dans une bonne dynamique ?

Les performances des seniors 1 portent le club vers le haut, c'est indéniable. Depuis leur ascension la saison dernière en 1<sup>re</sup> division départementale (NDLR : une montée historique), l'équipe fanion a enchaîné un bon début de saison : après un excellent parcours en Coupe de France, elle est actuellement 2<sup>e</sup> de son groupe après sept journées de championnat. On sait que nos jeunes observent toujours leurs aînés et veulent imiter les plus grands. Alors, quand les résultats sont là, ce sont toutes les équipes qui en profitent.

## Le Mag' : On sent que le club gagne en maturité...

C'est vrai à tous les étages, et ceci grâce aux acteurs qui se sont engagés depuis quatre saisons. A ce jour, nous comptons 230 licenciés et une vingtaine de bénévoles, soit un total de 250 adhérents. Le travail de notre École de Football est remarquable et regroupe aujourd'hui une centaine d'enfants. Nous dévelop-

pons le programme éducatif fédéral "Respect tous Terrains" et nous proposons des stages autofinancés. Concernant nos adolescents, je félicite la bonne relation de notre groupement avec Pont-Saint-Martin. Il faut saluer surtout le travail de nos équipes éducatives et de nos dirigeants. De l'entraîneur au bénévole, je remercie celles et ceux qui s'investissent avec passion et font mûrir chaque jour un peu plus le St-Aignan F.C.

## Le Mag' : On dit que vous "raccrochiez les crampons" de la présidence en fin de saison ?

Oui, il est temps pour moi de préparer ma succession, mais je continuerai à fouler le rectangle vert en vétérans. Depuis l'âge de 15 ans, je me suis occupé des autres dans ce sport fabuleux, riche en partage et en amitiés. Ma vie professionnelle est de plus en plus prenante et, à bientôt 51 ans, j'ai besoin d'être plus proche de ma famille. Puis il est plus facile de passer un flambeau lorsque les résultats brillent... c'est donc le bon moment ! (sourire).

## Le Mag' : Un dernier mot pour vos successeurs ?

Il reste des projets à mener pour atteindre notre objectif initial : jouer au niveau Ligue. Il faudra former des arbitres de club tel Sébastien Leroux qui s'est lancé dans cette fonction. La Ligue l'impose aux niveaux supérieurs. Il faudra également poursuivre le projet éducatif, pour conserver le label qualité de notre École de Foot. Puis relancer un tournoi jeunes, améliorer nos infrastructures avec le soutien de la commune... beaucoup de nouveaux challenges pour continuer de progresser.

## Une politique sportive pour tous

Tout comme la création d'une maison de la vie locale, la fonction de maire-adjoint(e) dédiée à la Vie Associative et au Sport souligne l'importance du bénévolat dans l'espace social. De plus, les activités sportives bénéficient de toute l'attention d'un conseiller municipal référent.\*

*"Le soutien aux associations sportives locales", explique Anne Nail, "se traduit par un investissement important dans des équipements de qualité, et par le développement d'actions destinées à tous. Nous souhaitons que les activités physiques et sportives privilégient mixité et accessibilité quels que soient le niveau pratiqué, l'âge et la situation des personnes. Nous soutenons également la pratique d'une activité sportive dès le plus jeune âge."* Les Temps Péri-éducatifs mis en place depuis la rentrée scolaire affirment cette volonté ; les enfants y pratiquent notamment la relaxation, la gymnastique, le roller, le skateboard *"ou encore le multisport que l'on retrouve aussi toute l'année en partenariat avec le Conseil Général."*

Dans la commune, 23 sports peuvent être pratiqués : *"certains clubs obtiennent de bons résultats en compétition et se distinguent au niveau régional voir national... portant ainsi l'image de Saint-Aignan de Grand Lieu au-delà des frontières communales et métropolitaines"*, souligne Pierre Labeeuw.

La commune assure la programmation et la gestion (accueil, entretien, animation, financement...) de la salle de la Pavelle, de la salle Polyvalente (NDLR : lire en page 8) et des équipements : stade Jean Bertin, terrains de tennis, boulodrome, skate parc, stade intercommunal d'athlétisme à Bouaye, etc.

*\*Anne Nail, Adjointe à la Vie Associative et au Sport. Pierre Labeeuw, conseiller municipal chargé de mission au Sport, membre de la commission Sport du SIVOM d'Herbauges.*

# Alex RenarT

un des grands espoirs de la chanson française  
bientôt à l'Héronnière

**Samedi 28 février, 20 h 30**  
**salle de l'Héronnière**

Ce jeune homme est sans conteste une étoile montante de la chanson française. Ses chansons sont uniques. Elles sont le résumé du parcours atypique d'un artiste aux talents multiples. Bercé par Django et Georges Brassens, c'est lui qui créa, en 2002, le groupe Hip-Hop "Oncle Slam". Auteur, compositeur, interprète, il est bien connu des inconditionnels de la chanteuse Zaz puisqu'il assure ses premières parties de concerts.

Alors qu'il s'apprête à sortir son nouvel album prévu en mars, Saint-Aignan de Grand Lieu accueillera l'artiste, riche de son chapeau, d'une belle plume et d'une culture musicale éclectique, le 28 février prochain. Un rendez-vous tout à fait exceptionnel pour un show unique, entre chanson française, jazz manouche, slam et hip-hop.

Plus d'infos dans votre kiosque de février. En savoir plus : [youtube.com/user/alexrenart](https://www.youtube.com/user/alexrenart). Découvrez aussi le clip réalisé en duo avec Zaz, "Appât de velours".

Renseignements et réservations au service Vie Locale. Tél. 02 40 26 44 54.



© Drella Forever

## La "Symphonie du Marais"

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars**  
**à 16 h - Église**

Hugo Reyne, ardent défenseur du patrimoine musical français, de Lully à Rameau, décide de fonder la Symphonie du Marais en 1987, après avoir joué avec les plus grands ensembles baroques d'Europe. Avec des concerts et des spectacles de musique symphonique, des ballets, des comédies-ballets et opéras pouvant rassembler jusqu'à 70 musiciens : chanteurs solistes, chœur et orchestre, l'ensemble évolue sur la scène nationale et

internationale depuis plus de 25 ans.

Au programme du concert organisé par la commune et l'Association des Amis de l'Orgue de Nantes et de Loire-Atlantique :

- 2 concertos pour orgue de Haendel.
- 1 pièce pour flûte et orgue de Telemann.
- 1 solo d'orgue de Bach.

Renseignements et réservations auprès du service vie locale.  
**Tél. 02 40 26 44 54.**





Mémoire de Temps de Guerre

**2014-2018 : Retrouvez chaque trimestre dans votre Mag un recueil du groupe histoire "Sur les Pas d'Amani", avec les noms de nos soldats morts pour la France.**

## Morts pour la France : 3 soldats

**Léon Bretagne**, 32 ans, le 3 octobre 1914 à Neuville-Vitasse (Pas-de-Calais), disparu entre le 1<sup>er</sup> et le 4 octobre, décès le 3 par jugement du tribunal de Nantes le 19 juillet 1920. Né le 26 août 1882 à Saint-Aignan, soldat du 41<sup>e</sup> d'Infanterie. Fils de Alexis Jean et de Ernestine Surget. Cultivateur à la Noë avec son épouse Marie Anne, née en 1884 à Rezé, cultivatrice.

**Louis François Marie Hervouet**, 25 ans, le 12 novembre 1914 à Auchonviller (Somme), décédé de blessures de guerre. Né le

26 mai 1889 aux Sorinières, soldat du 65<sup>e</sup> d'Infanterie, médaille militaire. Fils de Louis et de Marie Henriette Tessier. Cultivateur à la Landaiserie.

**Jean Marie Léauté**, 30 ans, le 8 septembre 1914 à Villers-sur-Genest (Oise). Né le 17 juin 1884 à Pont-Saint-Martin, Soldat militaire 264<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Médaille militaire et Croix de guerre avec étoile de bronze\*. Fils de Alexandre et de Jeanne Françoise Douaud. Résidant aux Sorinières en 1904 avec ses parents. Sur Saint-Aignan à partir de juin 1914, avec son épouse.

**La Croix de guerre** : en début de guerre, les citations sont récompensées par la légion d'honneur, ou la médaille militaire. Se fait sentir le besoin d'une nouvelle décoration, dû au fait du nombre d'actes héroïques. Le projet est dû au Général Boëlle. Elle naît le 8 avril 1915. Il peut y avoir sur le ruban : une étoile de bronze, correspondant à une citation à l'ordre du régiment, une étoile d'argent pour citation à l'ordre de la division, une étoile de vermeil pour citation à l'ordre du corps d'armée, une palme en bronze pour 3 citations.

**La médaille militaire** : elle fut instituée par Napoléon Bonaparte par décret en 1852. Elle avait un aigle à la place de la cuirasse. C'est pendant la Grande Guerre que celle-ci devient la grande récompense nationale, après la Légion d'Honneur.



Mardi 11 novembre dernier, l'Union Nationale des Combattants, les élus du conseil municipal, les enfants du conseil municipal enfants, et des Aignonais, se rassemblaient autour du Monument aux Morts pour célébrer l'armistice. Pendant que s'ouvrait, à la Médiathèque, une exposition sur Jean Jaurès, précédant la seconde, sur "La Grande Guerre". La médaille de vermeil a été remise à Michel Pelletier, eu égard aux nombreuses années passées au sein de l'UNC, dont 26 en tant que porte-drapeau.

## Tribune du groupe d'opposition

Que cette nouvelle année, apporte à chacun d'entre vous joie, santé et bonheur, que 2015 voit vos désirs se réaliser !

Suite au départ de Bernard Seillier, notre groupe "Un autre regard" s'enrichit d'une nouvelle élue. Réorganisés, nous prenons pleinement notre place au sein du conseil municipal.

Nous voulons nous inscrire dans un fonctionnement municipal démocratique où le débat à sa place.

Nous restons attentifs à la gestion de nos finances communales afin qu'elle soit saine, équilibrée et rigoureuse.

Lors du conseil municipal du 15/09, nous n'avons pas voté le budget qui nous était présenté.

### POURQUOI ?

Nous constatons une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement\* de près de 10% soit plus de + 400 000 € !

### INADMISSIBLE

Lorsqu'il est demandé à tous les étages institutionnels de faire des économies...

Hélas, la rigueur budgétaire tant promise lors de la campagne électorale, n'est pas au rendez-vous !

Notre volonté :

Que soit mise en place sur la commune de Saint-Aignan une véritable politique de réduction des charges de fonctionnement afin d'anticiper les futures baisses de dotations de l'État.

**Pour le groupe "Un Autre Regard sur Saint-Aignan" :**  
**Virginie Joubert,**  
**Damien Humeau,**  
**Gwénola Desmas,**  
**Anthony Boucard,**  
**Élise Gros.**

\*Dépenses de fonctionnement : charges de personnel, fêtes et cérémonies, entretien des bâtiments, charges courantes (assurances, eau...).

Le JARDIN  
de LECTURE  
médiathèque

# Coups de cœur : les DVD de la Médiathèque



9 mois ferme



Augustine



Blanche Neige  
et le chasseur



Blue Jasmine



Carrie,  
la vengeance



Hôtel transylvanie



La cage dorée



Les croods



Taxi driver



Thérèse  
Desqueyroux



Une vie  
meilleure



Aliens



Boule et Bill

## État-Civil

### NAISSANCES

Rectificatif mag n° 67 :

**Léo et Charlotte GERMAIN** 24.06.2014  
26 route du Gros Chêne

**Hugo JAMIN** 27.09.2014  
13 route du Gros Chêne

**Robin ANDRÉ** 03.10.2014  
2 rue du Pin Parasol

**Yasmine TAHRI** 07.10.2014  
25 rue des Grèbes Huppés

**Lily Rose BERREDOUANE** 10.10.2014  
3 Ter impasse de la Noue

**Emily VALTON** 16.10.2014  
18 rue des Merisiers

**Sheyma REZIG** 17.10.2014  
14 rue des Charmes

**Liya BARBEY** 17.10.2014  
28 rue des Charmes

**Martin CORRE** 21.10.2014  
29 rue du Pressoir

**Julie LEROY** 27.10.2014  
4 A Le Chapelet

**Kaylia CHILLY** 28.10.2014  
9 chemin de Pontrigné

**Lilou BONCOUR** 29.10.2014  
2 impasse de la Noue

**Madeline DELMOND PINEAU** 17.11.2014  
32 route de l'Halbrandière

**Valentin GAUTHIER** 20.11.2014  
4 rue Rosa Gallica

**Arthur GUILLEMAIN** 02.12.2014  
1 route du Champ de Foire

### MARIAGE

**Nigel ANGELES MEZA et Louise PIRAUD** 11.10.2014  
7 route des Ajaux

### DÉCÈS

**Jeanne BÉRIEU épouse GENAUDEAU** 13.10.2014  
28 route du Gros Chêne

**Corinne BILLY épouse BAUD** 17.10.2014  
16 rue du Pinier

**Eugène BEGAUDEAU** 17.10.2014  
19 route de la Gendronnerie

**Roger GOAZIOU** 24.10.2014  
27 rue du Grand Fief

**Thierry BOURMAUD** 27.11.2014  
30 rue des Frères Rousseau

**Pierre NOËL** 04.12.2014  
6 route de l'Halbrandière

# Vos prochains rendez-vous : CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET DE LA VIE LOCALE

## De mi-janvier à mi-avril 2015

Retrouvez le détail des animations chaque mois dans le kiosque de Grandlieu !

### JANVIER

**Connaissance du monde, "Andalousie, le chant du sud", un film de Patrick Bureau**

**Judi 8 janvier à 20 h 30**

Salle de l'Héronnière. Tout public. Billetterie : 5 € (2,50 € tarif réduit), sur réservation ou sur place.

**VŒUX DU MAIRE AUX AIGNANAIS**

**Mardi 13 janvier à 18 h 30**

Salle de l'Héronnière.

*Cérémonie adaptée aux personnes à déficience visuelle et auditive*

**Lire-Dire : partage des coups de cœur autour des livres**

**Vendredi 16 janvier à 17 h**

Thème : les premiers romans. Médiathèque "Le Jardin de Lecture". Public : adulte. Entrée libre.

**Concert des Amis de l'Orgue de Nantes et de Loire-Atlantique et de l'Université Permanente de Nantes**

**Dimanche 18 janvier à 16 h**

Église. Tout public. Tarif : 5 €. Réservation au 02 51 71 02 09.

**Concert d'élèves de l'école municipale de musique**

**Mercredi 28 janvier à 20 h**

Salle de l'Héronnière. Tout public, entrée libre.

**Connaissance du monde, "Laos, une renaissance indochinoise", un film de Patrick Moreau**

**Judi 29 janvier à 20 h 30**

Salle de l'Héronnière. Tout public. Billetterie : 5 € (2,50 € tarif réduit), sur réservation ou sur place.

### FÉVRIER

**Histoire à picorer : lecture à voix haute d'albums jeunesse**

**Mercredi 4 février à 17 h**

Public : 3-6 ans. Gratuit sur réservation. Médiathèque "Le Jardin de Lecture".

**Alex Renart : chanson française**

L'un des grands espoirs de la scène francophone 2015 à Saint-Aignan de Grand Lieu !

**Samedi 28 février à 20 h 30**

Salle de l'Héronnière. Tout public.

Renseignements et réservations au service vie locale, Tél. 02 40 26 44 54.



© Drella Forever

### MARS

**Concert La "Symphonie du Marais", Hugo Reyne**

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars à 16 h**

Église. Tout public. Organisé par la commune et l'association des Amis de l'Orgue de Nantes et de Loire-Atlantique. Renseignements et réservations au service vie locale, Tél. 02 40 26 44 54.



© Guy Vivien

**Connaissance du monde, "Le tour de France à pied", un film de Laurent Granier**

**Judi 5 mars à 20 h 30**

Salle de l'Héronnière. Tout public. Billetterie : 5 € (2,50 € tarif réduit), sur réservation ou sur place.

**Le Printemps des poètes**

**Du dimanche 8 au dimanche 22 mars**

Thème : l'insurrection poétique, la poésie rebelle.

Médiathèque "Le Jardin de Lecture".

Tout public. Entrée libre.

**Rencontre des classes de percussions des écoles de musique d'Orvault et de Saint-Aignan de Grand Lieu**

**Mercredi 11 mars à 19 h**

Salle de l'Héronnière. Tout public. Entrée libre.

**Connaissance du monde, "Japon, l'empire des sens", un film de Maximilien Dauber**

**Judi 26 mars à 20 h 30**

Salle de l'Héronnière. Tout public. Billetterie : 5 € (2,50 € tarif réduit), sur réservation ou sur place.

st aignan  
de  
GRAND  
Lieu

**En savoir+**

[www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)

Contact renseignements et réservations  
Tél. : 02 40 26 44 54 - Courriel : [contact@sagl.fr](mailto:contact@sagl.fr)

### AVRIL

**Soirée musicale de la Médiathèque et de l'École de Musique**

**Mercredi 1<sup>er</sup> avril à 18 h**

Soirée durant laquelle s'enchaîneront morceaux de musiques et lectures de textes choisis. Médiathèque "Le Jardin de Lecture". Tout public. Entrée libre.

**Histoire à picorer : lecture à voix haute d'albums jeunesse**

**Mercredi 8 avril à 17 h**

Public : 3-6 ans. Gratuit sur réservation.

Médiathèque "Le Jardin de Lecture".